



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50062

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport préconise de créer un grand portail numérique. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

Le numérique constitue un formidable levier de diffusion de la langue française. C'est aussi un moyen pour créer des réseaux et conquérir de nouveaux publics. A cet effet, le ministère a développé, à travers l'action de ses opérateurs et du réseau, en lien avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), différents instruments numériques favorisant les contacts entre élèves et enseignants « de » et « en » français ; il a conçu des méthodes d'enseignement en ligne, mis en place des plates-formes d'échanges entre anciens étudiants, chercheurs et élèves de nos établissements. Un site de promotion du français pour le grand public « Parlons français, c'est facile » a été créé et sa gestion confiée par le ministère à TV5 Monde. Par ailleurs, le numérique irrigue la plupart des projets universitaires mis en oeuvre par le ministère ces dix dernières années, et notre réseau appuie le développement de la plate-forme France Université Numérique (FUN) lancée par l'ancien ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Au-delà des efforts français, ce sont aussi tous les autres pays francophones et les organisations internationales francophones qui contribuent à nourrir cet espace linguistique commun, à créer un sentiment d'appartenance et à développer une communauté d'intérêts. Grâce à ses contenus et à ses utilisateurs de plus en plus nombreux, la langue française retrouve peu à peu dans l'univers numérique, la place qui est la sienne dans le monde réel (6e langue la plus parlée, 2e langue la plus apprise). Si un grand portail numérique francophone devait voir le jour, ce serait sans doute à l'Organisation internationale de la francophonie de porter un tel projet fédérateur. Une nouvelle stratégie numérique francophone a en effet été adoptée lors du XIVe Sommet de la Francophonie à Kinshasa (2012) qui, selon les termes de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, « apporte des innovations importantes dans l'action de la Francophonie afin que le numérique soit un des moteurs du développement et renforce la participation citoyenne, l'expression des libertés démocratiques et la place de la langue française sur la toile en devenant un axe prioritaire de la solidarité francophone ». Portée par l'OIF, les opérateurs de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, cette stratégie encourage les partenariats innovants en vue de renforcer la capacité d'action et l'impact des actions francophones au service des populations, notamment dans les pays en développement, en vue de leur insertion dans l'économie numérique mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50062

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1497

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3860